

Nom commercial: USIG-Primer**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive (EG) Nr. 1907 / 2006**

Date d'impression 13.12.2010

01. Identification du produit et de la société

Identification du produit	
Nom commercial	USIG-Primer
Utilisation de la substance / de la préparation	

Identification du producteur	
Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
Service émetteur	Chemie
No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92, e-mail: w.heuchert@erkodent.com
No. téléphonique d'urgence	

02. Dangers possibles

Indications des dangers	Irritant, Facilement inflammable
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	Facilement inflammable, Irritant pour les voies respiratoires et la peau., Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

03. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique	Methacrylsäureester liquide
Identification de substance / produit	
Composants dangereux	

	No. CAS	No. EINECS	%	Symbole de danger	Phrases-R
Methylmethacrylat	80-62-6	201-297-1	75 < 100	Xi, F	11, 37/38, 43
n-Hexylmethacrylat	142-09-6	205-521-9	2,5 – 10	Xi	36/37/38

Indications complémentaires	
-----------------------------	--

04. Premiers-secours-mesures

Indications générales	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart., Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position latérale de sécurité.
Premiers-secours-mesures / après inhalation.	Assurer un apport d'air frais., En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon., En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes., Assurer un traitement médical.
Premiers-secours-mesures / après ingestion..	Demander aussitôt l'avis d'un médecin., En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté.
Indications pour le médecin	-

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié	- mousse - produits extincteurs en poudre - dioxyde de carbone. - brouillard d'eau
Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Equipement de protection particulier dans la lutte	Utiliser un appareil respiratoire autonome.

contre l'incendie	
Indications complémentaires (Chapitre 5.)	Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau., Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes.	Tenir à l'écart des sources d'ignition., Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements., Veiller à assurer une aération suffisante., Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Mesures de protection de l'environnement.	Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux., Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.
Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr)., Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
Indications complémentaires (Chapitre 6.).	

07. Manipulation et stockage

Manipulation	
Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution., Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Stockage	
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	Produit stocker dans les cuves fermées.
Indications concernant les stockages en commun.	-
Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité., Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil., Protéger des salissures.
Classe de stockage	Facilement inflammable
Stabilité au stockage	-
Température de stockage recommandée	-

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations techniques.	Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
Composants possédant une valeur limite d'exposition	CAS: 80-62-6 Methylmethacrylat; MAK: MMA 50 ppm – 210 mg/m3

équipement individuel de protection	
Protection respiratoire	- pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX
Protection des mains	- gants en caoutchouc synthétique
Protection des yeux	- lunettes assurant une protection complète des yeux
Protection corporelle	- vêtement de protection léger
Mesures générales de protection et d'hygiène	Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail., Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales., Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé., Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales., Eviter le contact avec les yeux et la peau., Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

09. Propriétés physiques et chimiques

Aspect.	
Etat	liquide
Couleur	incolore
Etat physique	odeur d'ester

Données importantes pour la sécurité	
--------------------------------------	--

Changement d'état			
Point de fusion	- 48	°C	
point d'ébullition	101	°C	
Point d'éclair	10	°C	DIN 51755
Température d'inflammation	430	°C	DIN 51794
Auto-inflammation			
Limites d'explosibilité	2,1	Vol %	
Limite supérieure d'explosibilité	12,5	Vol %	
Pression de vapeur	47	hPa	20 °C
Densité	0,945	g/cm3	20 °C
Solubilité:	partiellement miscible	g/l	20 °C
Soluble dans			
Miscible en toutes proportions avec les solvants organiques		g/l	
pH-Valeur	n.a.		
Viscosité	n.b.		

Données complémentaires (Chapitre 9.)	-
---------------------------------------	---

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses	Réagit au contact des impuretés., Réagit au contact des réducteurs., Réagit au contact des peroxydes.
Produits de décomposition dangereux	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Décomposition thermique	Le produit est stable à la température ambiante.
Données complémentaires (Chapitre 10.)	-

11. Indications toxicologiques

Toxicité aiguë:	
Toxicité orale aiguë	LD50 MMA > 5000 mg/kg rat
Toxicité dermale aiguë	-
Toxicité aiguë par inhalation	LC50 MMA 7093 ppm/4h rat
Effet irritant / caustique	
Irritation primaire cutanée	Irritant
Irritation oculaire	Irritant - risque de lésions oculaires graves
Sensibilisation	
Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)	Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.
Autres données (chapitre 11.)	le produit peut être irritant pour la peau et les yeux., le produit est irritant pour les muqueuses.
Expérience tirée de la pratique.	-
Remarques générales.	-

12. Indications environnementales

Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
Elimination physico-chimique	-
Biodégradabilité	30,7 % (28 d) OCDE 301 C, N'est pas dégradé facilement

Comportement dans l'environnement.	-
------------------------------------	---

Ecotoxicité	
Toxicité sur poissons	(MMA) LC50: > 79 mg/l (OECD 203); NOEC: 40 mg/l (ISO 7346) Oncorhynchus mykiss (449 V,C1), 96 h EEC84
Toxicité sur daphnies	-
Toxicité sur algues	-
Toxicité sur bactéries	ECO: 100 mg/l MMA Pseudomonas putida

Autres données	Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
----------------	---

Résultat de la évaluation des propriétés PBT	
--	--

13. Considérations relatives à l'élimination

Référence a l'abattage	
Elimination/ produit	-
Elimination / emballage non nettoyé.	Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	07 01 04 Numéros du code de déchets susdite selon le Catalogue Européen sont conseillés. Détermination finale faire apres l'arrangement avec le Bureau régional pour désamorçage de déchets
---	---

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID	
Classe	3 (F1)
Chiffre / lettre	-
Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	339
No. ONU	1247
Désignation de la marchandise	METHYLMETHACRYLATE MONOMER, STABILISIERT
Remarque	VG/PG: II

Transport fluvial ADN/ADNR	
Classe	-
Chiffre / lettre	-
Catégorie	-
Désignation de la marchandise	METHYLMETHACRYLATE MONOMER, STABILISIERT
Remarque	-

Transport maritime IMDG/GGVSee	
Classe	3
No. ONU	1247
Page	3
EmS	F-E, S-D
MFAG	-
POLLUANT MARIN	-
Désignation d'expédition	METHYLMETHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
Remarque	PG/VG: II

Transport aérien ICAO/IATA	
Classe	3
No. ONU	1247
Page	3
Désignation d'expédition	METHYLMETHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
Remarque	PG/VG: II

Autres données (chapitre 14.)	-
-------------------------------	---

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon la directive CEE	
Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).	

Symbole de danger	Xi	Irritant
	F	Facilement inflammable
TA-Luft / composants		METHYLMETHACRYLATE MONOMER

Phrases-R	R 11	Facilement inflammable
	R 37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
	R 43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases-S	S 9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
	S 16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles --- Ne pas fumer.
	S 24	Éviter le contact avec la peau.
	S 33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
	S 37	Porter des gants appropriés.
	S 60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Règlementations particulières :	
Limitation d'emploi.	-
Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
Classification selon VbF / remarque (seulement pour l'Allemagne).	A I
TA Luft (RFA)	Classe : II 75-100% Classe : III 2,5-10%
Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	1
Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-
Évaluation de sécurité++Stoffsicherheitsbeurteilung	

16. Autres données (Chapitre 16.).

-

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.